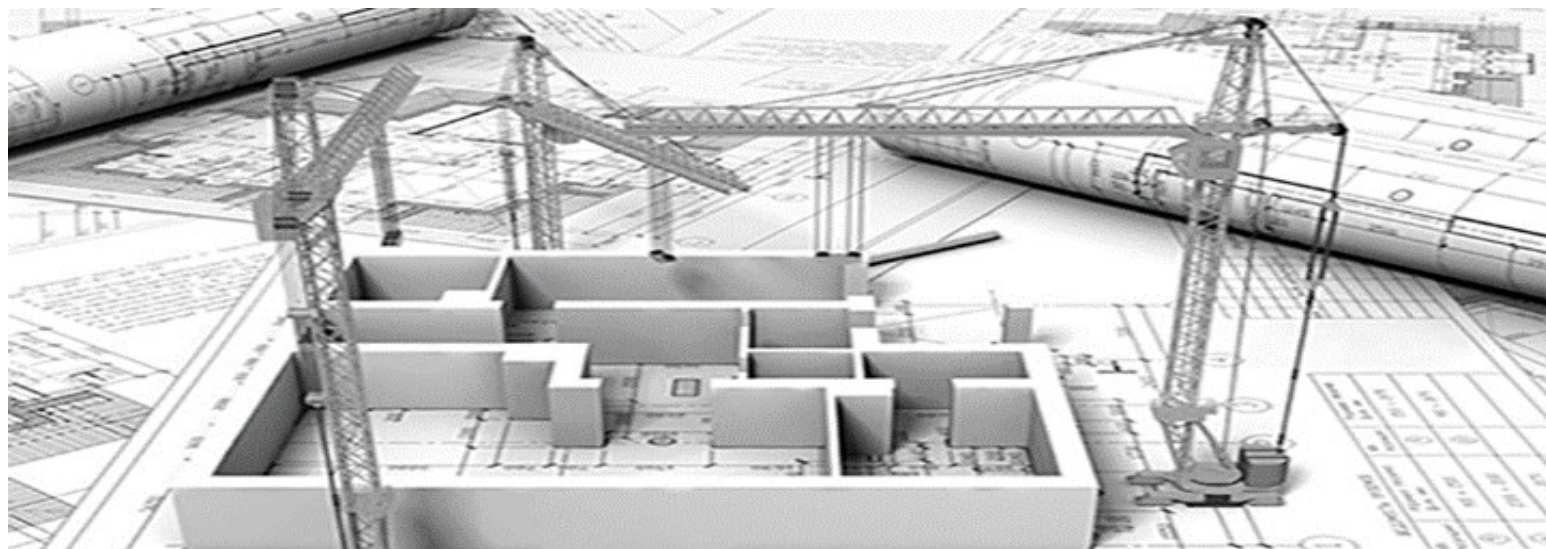


Filière: Techniques de gros œuvre du bâtiment



Sigle: TEGOBA

Option: Techniques de gros œuvre du bâtiment

Niveau : BEP

Prérequis : BEPC et/ou CAP

Débouchés :

Dans une entreprise du bâtiment de toutes tailles.

Description

Pour construire en tant que maçon le gros œuvre des maisons individuelles (structures en maçonnerie et/ou en béton armé): fondations, murs, poteaux, poutres, escaliers, planchers, pignons; Pour travailler à la réfection ou à la réparation du gros œuvre de constructions anciennes; Pour éventuellement réaliser quelques travaux de plâtre ou de carrelage.

A partir du plan de la construction (plan d'ensemble, plans de détails): en construisant des murs ou des cloisons avec des parpaings, des briques, des pierres, des carreaux de plâtre... en fabriquant des éléments de la construction en béton (poutres, linteaux, poteaux, planchers) pour cela il doit réaliser une sorte de moule appelé coffrage et y couler du béton. en assemblant tous ces éléments à l'aide de matériaux de liaison (ciment, mortier, béton, plâtre...) en préparant la finition de certaines surfaces (enduit, lissage...) ou en la réalisant (crépissage). Le maçon utilise des outils traditionnels (truelle, fil à plomb, niveau à bulle)

mais aussi des outils mécaniques comme les élévateurs ou les bétonnières et des outils électriques (pistolet de scellement, machines de coupe...). Il participe aussi à l'installation et au repliement des chantiers (montage/démontage d'échafaudages ou d'étais) et s'engage, au cours des différentes étapes de la construction ou de la rénovation, à se confirmer aux règles de respect de l'environnement.

Qualité et compétences :

Les élèves qui se destinent à ces BEP manifestent une préférence pour le travail en extérieur et pour le travail en équipe. Le travail sur un chantier permet de profiter des conditions climatiques quand elles sont favorables mais aussi ne pas craindre les intempéries et le travail salissant. Il faut faire preuve d'un minimum d'habileté manuelle et d'une bonne appréhension de l'horizontalité et de la verticalité.

Le titulaire du BEP est ouvrier qualifié et non pas manœuvre. S'il maîtrise bien les compétences développées lors de sa formation, il peut devenir rapidement chef d'équipe et s'il est motivé, il peut envisager l'accès à une responsabilité de chef de chantier en fin de carrière. Il peut aussi créer sa propre entreprise dans le domaine du bâtiment (neuf ou rénovation). Quoi qu'il en soit, en matière de création, il pourra toujours construire sa propre maison.